



Antidotes au harcèlement entre élèves

	ÉCOUTER	PROTÉGER	RESPONSABILISER	PERSISTER
Au quotidien	<p>Récolter la parole des élèves par des discussions, des questionnaires...</p> <p>Se rendre attentif aux signaux faibles à l'intérieur et à l'extérieur de l'établissement.</p> <p>Dégager des temps réguliers pour parler des élèves entre collègues.</p> <p>Apprendre aux élèves à s'écouter mutuellement : groupes coopératifs, ateliers philosophiques, conseils d'élèves...</p> <p>Banaliser le recours à des professionnels du champ psy.</p>	<p>Désigner des espaces où l'élève peut faire une pause à l'écart du groupe.</p> <p>Détecter les moments et les lieux propices au harcèlement.</p> <p>Faire connaître sa politique de lutte contre le harcèlement.</p> <p>Retravailler régulièrement le règlement intérieur en dialogue avec l'ensemble des acteurs concernés.</p> <p>Évaluer le climat scolaire.</p>	<p>Désigner clairement aux élèves des adultes référents vers lesquels se tourner en cas de mal-être.</p> <p>Apprendre aux élèves à dire leurs émotions et à prendre soin les uns des autres : tutorats, binômes, groupes coopératifs, élèves médiateurs, communication non violente...</p> <p>Dialoguer avec l'Apel pour associer les familles : conférences, rencontres...</p> <p>Éveiller les consciences par des témoignages plus que par des discours théoriques.</p>	<p>Penser un plan de formation dans la durée à destination des équipes pour que s'enracine une « culture de l'attention » (Pape François) : méthode de préoccupation partagée, pratiques coopératives, éthique éducative, sensibilisation au cyberharcèlement...</p> <p>Solliciter régulièrement des retours des membres de la communauté sur les actions conduites contre le harcèlement.</p> <p>Rendre compte de son action : en CA, CSE, assemblée plénière.</p>
En cas d'alerte	<p>Manifester à l'élève l'importance de sa parole et l'aider à exprimer ses émotions.</p> <p>Ajuster ce que l'on dit à la personnalité et à la sensibilité de l'élève.</p> <p>Recevoir les familles concernées sans se contenter de mails ou d'appels.</p> <p>Prendre conseil auprès d'amis critiques à l'intérieur et à l'extérieur de l'établissement : conseil de direction, cellule dédiée, tutelle, DDEC...</p>	<p>Intervenir immédiatement en cas de violence.</p> <p>Imposer un éloignement immédiat du harceleur à titre conservatoire si nécessaire.</p> <p>Signaler rapidement à la CRIP (Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes) les faits préoccupants.</p>	<p>Demander à l'élève que l'on soupçonne d'être harceleur de veiller sur l'élève harcelé.</p> <p>Solliciter la vigilance des équipes éducatives et pédagogiques.</p>	<p>Désigner un adulte garant de l'avancement du dossier jusqu'au bout.</p> <p>Prévoir le rendez-vous suivant à la fin de rencontre avec un élève ou une famille éprouvés.</p>